

Communiqué de presse

## **Communication publique sans stéréotype de sexe : la CNDP adhère à la convention du Haut Conseil à l'Égalité**

*Paris, le 10 mai 2021* - **A l'occasion de sa séance plénière du 5 mai 2021, les commissaires de la Commission nationale du débat public (CNDP) ont décidé d'adhérer à la Convention d'engagement pour une communication publique sans stéréotype de sexe du Haut conseil à l'égalité.**

La Commission nationale fait le constat que les femmes sont souvent moins présentes dans les débats publics et concertations. Il est donc nécessaire de déployer des moyens nouveaux pour favoriser leur participation aux débats. Cette convention, en contribuant à l'objectif de promouvoir dans le langage le principe d'égalité entre les femmes et les hommes, favorise la participation de toutes et tous.

La Commission nationale souhaite ainsi renforcer la mise en œuvre des valeurs de la participation, en particulier les principes d'équivalence qui reconnaît une place égale à toutes et à tous dans les débats, et d'inclusion qui vise à ce que toutes les personnes, en particulier les plus éloignées, puissent exercer leur droit à la participation.

*« La Commission nationale doit être pro-active pour que toute personne, quels que soient leur sexe, leur situation, leur position, puissent participer aux débats publics. Nous devons aller plus loin dans la promotion de l'égalité et réfléchir à chacun de nos actes, notamment notre communication »,* affirme Chantal Jouanno, présidente de la CNDP.

Pour retrouver l'avis de la CNDP, cliquer [ici](#).

### **Contact presse :**

Sabine Rozier-Deroche, Taola consultants  
Tél : 06 42 66 45 24 [srd@taolaconsultants.com](mailto:srd@taolaconsultants.com)